



# Lettre de Solidaires au Président de la République sur la politique forestière

13 mai 2019



Courrier de l'Union syndicale Solidaires.

Monsieur le Président de la République.

La gestion des Forêts est une tâche historique des pouvoirs publics. La monarchie française puis la République ont édicté des règles de bonne gestion destinées à préserver un espace appartenant au souverain et à l'Etat. Un tournant est reconnu avec l'Ordonnance de Brunoy édictée par Philippe VI de Valois le 29 mai 1346 qui organisait l'administration des eaux et forêts et posait notamment que "Les Maistres des Forests, selon ce qu'ils sont ordonnez, enquerront & visiteront toutes les Forests & Bois & feront les ventes qui y sont à faire, eu regard à ce que lesdites Forests & Bois se puissent perpétuellement soustenir en bon estat". Les forestiers y décèlent un premier pas d'une doctrine de gestion durable des forêts...

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Lettre-de-Solidaires-au-President-de-la-republique-sur-la-politique-forestiere>